



## APPSINF - Introduction

### INTRODUCTION

---

#### **Introduction**

L'approfondissement en sciences informatiques vous offre :

- un élargissement des connaissances et compétences dans différents domaines en sciences informatiques ;
- d'étudier et approfondir des thématiques complémentaires à celles abordées dans les cours de la majeure.

L'approfondissement en sciences informatiques permet aux étudiant-es du bachelier en sciences informatiques d'approfondir des



L'étudiant complète son programme en choisissant un ou deux des cours suivants, de manière à atteindre 30 crédits minimum.  
 L'étudiant complète son programme en choisissant un ou deux des cours suivants, de manière à atteindre 30 crédits minimum.

2, 3

### Contenu:

#### o Cours obligatoires

○ LINFO1212	Projet d'approfondissement en sciences informatiques	Eric Piette	PS [q1] [30h+30h] [5 Crédits]	X
○ LINFO1311	Interface homme-machine	Jean Vandendriessche	PS [q2] [30h+15h] [5 Crédits]	X X
○ LINFO1210	Systèmes d'information et gestion de projets informatiques	Manuel Kolp	PS [q2] [30h+15h] [5 Crédits]	X
○ LINFO1122	Méthodes de conception de programmes	Charles Pecheur	PS [q1] [30h+30h] [5 Crédits]	X
○ LINFO1131	Concurrent programming concepts	Peter Van Roy	PS [q1] [30h+30h] [5 Crédits] > Facilités pour suivre le cours en français	X

#### o Cours au choix de l'approfondissement en sciences informatiques

L'étudiant complète son programme en choisissant un ou deux des cours suivants, de manière à atteindre 30 crédits minimum.

Le cours au choix LSINC1114 sera notamment utile aux étudiant-es qui désirent suivre l'option « informatique médicale » en Master.

⊗ LINMA1702	Modèles et méthodes d'optimisation I	François Glineur	PS [q2] [30h+22.5h] [5 Crédits]
-------------	--------------------------------------	------------------	---------------------------------

## APPSINF - Informations diverses

### LISTE DES BACHELIERS PROPOSANT CETTE MINEURE

---

L'approfondissement en sciences informatiques est accessible aux étudiant-es inscrit-es aux programmes de bachelier en sciences informatiques (organisés à Louvain-La-Neuve et Charleroi).

### CONDITIONS D'ACCÈS

---

L'approfondissement en sciences informatiques est accessible aux étudiants inscrits aux deux bacheliers en sciences informatiques (Louvain-La-Neuve et Charleroi).

### PÉDAGOGIE

---

Les étudiants se voient proposer un programme basé notamment sur la "pédagogie active", ce qui les amène à prendre une part active dans la gestion de leur formation.

Des dispositifs pédagogiques variés sont mis en place dans les cours: cours magistraux, projets, séances d'exercices, travaux individuels et de groupe. Ces dispositifs placent les étudiants au centre de leurs apprentissages et visent à leur faire acquérir des compétences plus diversifiées et approfondies en informatique.

### EVALUATION AU COURS DE LA FORMATION

---

**Les méthodes d'évaluation sont conformes au [règlement des études et des examens](#). Plus de précisions sur les modalités propres à chaque unité d'apprentissage sont disponibles dans leur fiche descriptive, à la rubrique « Mode d'évaluation des acquis des étudiants ».**

Les activités d'enseignement sont évaluées selon les règles en vigueur à l'Université (voir [le règlement des études et des examens](#)).

Une session d'examens est organisée au terme de chaque quadrimestre : en janvier, en juin et en septembre.

Les examens échoués en janvier ne peuvent être représentés qu'en septembre.

La plupart des enseignements comportent au moins une évaluation en cours de quadrimestre (évaluation continue).

Les évaluations sont écrites ou orales. Les modalités particulières d'évaluation pour tous les enseignements sont annoncées dès le début de chaque période de formation. En particulier, certains projets et travaux à réaliser en cours de quadrimestre ne pourront pas être refaits à une autre période.

Pour en savoir plus sur les modalités d'évaluation, l'étudiant est invité à consulter la fiche descriptive des activités.

*Pour l'obtention de la moyenne, les notes obtenues pour les unités d'enseignement sont pondérées par leurs crédits respectifs.*

### FORMATIONS ULTÉRIEURES ACCESSIBLES

---

Cet approfondissement ne donne pas directement accès à un master.

Cependant, comme il est réservé aux étudiants du bachelier en sciences informatiques, ces étudiants ont naturellement accès aux masters en sciences informatiques.

### GESTION ET CONTACTS

---

#### Gestion du programme

Entité

Entité de la structure

Dénomination

SST/EPL/INFO

Commission de programme - Ingénieur civil en informatique